



contrats *futurs* et optionnels permettra au Fonds d'être surexposé sur la classe d'actifs des actifs visés par le Fonds ; cela pourra générer un risque de baisse de la Valeur Liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des actifs sur lesquels le Fonds est investi.

Il convient de se référer à la note détaillée des fonds pour connaître l'ensemble des risques auxquels est soumis l'OPCVM.

## Frais

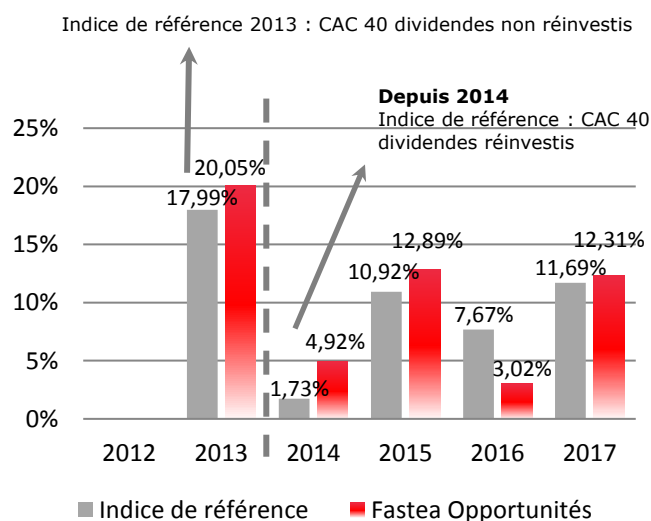
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4 %
Frais de sortie	1 %
Les <b>frais d'entrée</b> et de <b>sortie</b> indiqués sont les frais maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	3.48 % (*)
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la performance supérieure à l'indice CAC 40 dividendes réinvestis sur l'année considérée : 0.26 % pour 2017

(\*) Les données relatives aux **frais courants** sont fondées sur celles de l'exercice précédent clos le 31/12/2017. Ces frais peuvent ainsi varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais d'intermédiation du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un véhicule de gestion collective.

Pour plus de précision sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 13 à 15 du prospectus du Fonds disponible sur le site internet [www.fastea-capital.fr](http://www.fastea-capital.fr).

## Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des

performances futures. Les performances passées ne constituent pas un engagement sur les performances futures.

## Frais et commissions

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds, ainsi que la commission de performance. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

## Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 27 janvier 2012.

Les performances passées sont calculées en euros.

## Informations pratiques

### - Dépositaire :

RBC

### - Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

La documentation du Fonds ainsi que les documents d'information à l'attention des investisseurs sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : [www.fastea-capital.fr](http://www.fastea-capital.fr) ou sur demande auprès de la Société de Gestion.

### - Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment sur la Valeur Liquidative :

La Valeur Liquidative des Parts est disponible sur [www.fastea-capital.fr](http://www.fastea-capital.fr).

Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès du service client - FASTEA Capital - par téléphone au +33 (2) 53 35 32 10 ou par courriel à l'adresse suivante : [contact@fastea-capital.fr](mailto:contact@fastea-capital.fr).

### - Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

### - Rémunérations :

La politique de rémunération de la société est disponible sur son site internet.

La responsabilité de la Société de Gestion, FASTEA Capital, ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé par la France et réglementé par l'AMF. FASTEA Capital est agréée par la France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08/06/2018.